



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

LES SITUATIONS EUROPÉENNES [L'EUROPE, LA NATION, LA RÉGION] – 2

Europe des cultures – Usages en ligne

Roei AMIT,

Ina.

Je voudrais faire partager ici cet après-midi notre expérience dans la collaboration européenne et la mise en place d'interfaces de publication des patrimoines audiovisuels en ligne.

De tels projets nous posent des défis : le défi de l'accès technologique, le défi de l'accès légal (contenu), et toute la question de l'usage. Que fait-on avec ces patrimoines ? Comment affronter la question culturelle ?

Je ne vais pas trop m'attarder sur les difficultés. Comme assure-t-on un accès pérenne au patrimoine audiovisuel ? Il faut garder en tête que ces procédures sont coûteuses : l'action de numérisation, d'indexation (création des métadonnées), le développement des plates-formes, des publications en ligne, l'hébergement et la diffusion (maintenance des serveurs, bande passante, etc.) ; et surtout ce n'est jamais un seul investissement. Il faut voir sur la durée la question de l'accès du point de vue technologique : ce domaine évolue très vite et nécessite une mise à jour permanente. Le suivi technologique doit être assez soutenu.

Si l'on part de la situation en Europe aujourd'hui, à l'Ina nous avons la chance d'affronter une grande partie de ces questions depuis un moment : l'action de numérisation depuis 8 ans, et la question de la création des métadonnées bien avant. Cela nous donne aujourd'hui une sorte d'avance sur d'autres fonds d'archives ou de patrimoines audiovisuels. Si l'on regarde autour de nous, en Europe, les Hollandais sont plus ou moins dans le même cas de figure que l'Ina, avec un véritable centre d'archives numériques et une vraie politique (beeld en geuld). Pour avoir une vraie action de patrimoine, il faut avoir une politique qui s'inscrit dans une vision stratégique de développement. Aux Pays-Bas, ils ont un grand centre où ils s'investissent depuis un moment dans toutes ces questions-là. Si on est lucide, l'Ina et les Hollandais sont, en Europe, les plus avancés. Viennent derrière, la BBC, la RAI, les autres centres des archives audiovisuelles (télé, radio) qui ne sont absolument pas dans le même cas de figure que ces deux institutions. Il y a encore derrière les derniers arrivants de l'Union européenne, dont la situation en termes de numérisation et d'investissement dans ce domaine est même moindre.

Le deuxième type de défi est l'accès légal : comment assure-t-on un accès légal à ces patrimoines ? On affronte le problème de l'harmonisation au niveau de l'Union européenne. Les règlements sur ce sujet sont très différents d'un pays à l'autre. Dès que l'on se met à travailler ensemble, on est

confronté à la question que l'on ne traite pas les droits (droits d'auteur, droits voisins) de la même façon. Il n'est pas évident de construire une collaboration internationale là-dessus. Je vous donnerai quelques exemples précis.

Un défi majeur est le défi de l'usage. Hier, vous avez discuté avec Bruno Bachimont, avec lequel nous partageons pas mal de points de vue. De manière schématique, si on ne fait pas l'usage du patrimoine, il reste muet, il « n'existe pas ». Si on ne l'utilise pas, il n'y a pas une accessibilité et une pertinence à ce patrimoine. Ce sont les problèmes de n'importe quel patrimoine, en particulier du patrimoine audiovisuel. Imaginons-nous de le faire de manière internationale ? Ce n'est déjà pas évident de dire quels sont les usages des patrimoines audiovisuels ici, en France, mais l'imaginer à travers l'Europe... Nous avons eu l'occasion de partager, l'année dernière, les plates-formes des vidéos de l'Ina <http://www.ina.fr/archivespour tous/> qui aujourd'hui donnent accès à plus de 20 000 heures de contenus d'archives en ligne. On se pose tous les jours la question : quel type d'usage propose-t-on au public avec ce contenu ? Si on ne le propose pas pour un usage bien concret, le public n'y vient pas. Il n'y a pas de besoins intrinsèques pour les archives. Les gens ont besoin de manger et après ils s'informent, se divertissent et communiquent entre eux. Les contenus d'archives arrivent après.

Comment faire pour qu'ils soient pertinents à ce type de besoin ? C'est le défi de l'usage, multiplié quand on parle de ce que cela veut dire de manière internationale. Bien évidemment, là se pose la question culturelle. Que veut dire pour nous d'avoir accès à des programmes en hongrois ? Nous avons un accès technique, légal. On a passé les deux premières barrières. Je vais vous montrer un exemple très précis, mais en hongrois. À part un petit effet d'étonnement que l'on pourrait partager, notre usage va être très limité. Comment dépasse-t-on les barrières de la langue ? Il faut le voir de manière générale, de manière culturelle. Par exemple, Casimir, hors de France, ne veut rien dire du tout. Même si ici c'est un patrimoine audiovisuel incontestable, qu'est-ce que cela veut dire ailleurs ? Ce sont les défis. Ce n'est pas pour vous décourager, mais pour motiver la réflexion. Je vais vous présenter de manière concrète quelques exemples des usages d'expériences de patrimoines audiovisuels en ligne et on verra les avantages et les désavantages de chacun.

Quelqu'un a-t-il déjà entendu parler de cette initiative de Vidéo Active ? Non. Le fait que vous n'en ayez pas entendu parler montre quelque chose. Je vous signale que vous êtes dans la cible. Vidéo Active est un super projet européen qui a eu un financement important de l'Union européenne depuis 4 ans. Vous pouvez voir en bas tous les partenaires. Sur cette plate-forme de publication, il y a aujourd'hui presque 10 000 vidéos et son interface existe en 10 langues. Vous pouvez voir tous les partenaires très prestigieux : la BBC, la RTFB, l'Ina, etc.

Le projet consiste d'abord à donner accès à des patrimoines télévisuels de l'Union européenne en ligne. Pas mal d'argent a été investi pour ce projet, afin d'aider des pays qui n'ont pas numérisé ou n'étaient pas en mesure d'offrir les mêmes niveaux d'accès technologiques que l'Ina, de numériser un peu de leurs contenus et de les publier. Ici, www.videoactive.eu est la une du site et l'on a un document. (*Diffusion d'un document en ligne.*) On peut en savoir plus sur le document. Il y a des fiches média et toujours un résumé dans la langue originale et en anglais.

Plusieurs manières de découvrir le contenu de ce site sont proposées : soit par exploration par thème qui nous propose après des vidéos pertinentes à ce thème, soit par différents articles sur l'histoire de la télévision européenne. Comme vous avez pu le noter, les vidéos restent dans leur langue d'origine (VO), et cela reste assez opaque pour des gens qui ne parlent pas la même langue.

Le mérite le plus important de ce projet (qui n'est pas négligeable), en vue de ce type de publication, était de faire travailler ensemble les personnes des centres des archives et des intervenants différents. C'est un bel objectif en soi. Il faut faire travailler ensemble des gens de cultures et de langues différentes. Cette première étape a été réussie. On a réussi à offrir des moyens non négligeables, mais pas énormes non plus, à des pays où la situation des accès et de numérisation n'était pas encore à la hauteur de cet âge numérique, d'avoir pu numériser et créer des indexations à certains types de contenus. Malheureusement, un des défauts de ce projet est que les usages grand public restent très discrets, voire pour l'instant non existants. Dans la mesure où le grand public ne

comprend pas la langue d'origine, il ne peut pas en tirer grand-chose, et ce que l'on peut en faire est assez limité. De plus, on ne risque pas de tomber dessus par hasard. Il faut savoir que cela existe pour le trouver. D'après ce petit test, ce savoir est encore assez limité.

Un nouveau projet prend le relais. En ce moment même se déroule à Bruxelles le lancement d'Europeana, qui va prendre le relais de Vidéo Active. Cette deuxième vague de Vidéo Active, qui va bientôt commencer, va beaucoup travailler sur l'adaptabilité de Vidéo Active à cette nouvelle plateforme de portail d'héritages européens. Là, nous sommes sur le site en développement, ce n'est pas encore le site définitif (*diffusion d'une vidéo en ligne*). Je vous laisse découvrir ces courts-métrages très sympathiques. Allez sur le site Europeana <http://www.europeana.eu/portal/> - il n'est pas encore en ligne, il faudra attendre quelques heures.

Europeana est un portail qui va donner accès à des contenus de patrimoines européens de toute l'Europe. À l'ouverture aujourd'hui, il devrait y avoir des millions de références, et 10 millions d'ici 2 ans. L'idée est d'offrir l'accès multilingue à des contenus de patrimoines culturels, que ce soit catalogues de bibliothèques, musées, archives. En l'occurrence, l'Ina est partenaire à deux niveaux : du point de vue technologique pour la mise en place de la plate-forme, surtout en ce qui concerne la recherche de l'image et l'image (un groupe de chercheurs et ingénieurs de l'Ina y collaborent) ; et nous avons référencé sur ce portail l'ensemble de notre contenu. Nous sommes devenus un des gros fournisseurs de contenus. Nous avons exporté notre base, c'est-à-dire les liens qui pointent chez nous. Quelqu'un qui tapera « de Gaulle » sur Europeana tombera probablement sur le site de l'Ina. C'est un pas supplémentaire de ce que l'on a vu avec Vidéo Active. Cela dit, l'usage reste à prouver. En tant que partenaire, nous sommes très lucides que l'usage pour l'instant n'est pas très clair. Les valeurs ajoutées d'un type de moteur de recherche par rapport à Google, sur lequel l'usage de recherche est très répandu... En même temps, l'accès est multilingue, mais dès que l'on arrive au contenu, on tombe dans la langue d'origine. Si quelqu'un veut voir quelque chose sur mai 1968, il arrive sur les archives de l'Ina, ce sera en français. Si la personne ne comprend pas le français, ce sera difficilement compréhensible. C'est un projet important qui se lance aujourd'hui, et je vous invite à suivre ce qui va se passer par la suite.

L'Ina a lancé il y a quelques mois, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, un site en publication Web <http://ina.fr/europe-des-cultures> - beaucoup plus limité en termes de volumétrie, mais beaucoup plus éditorialisé en termes de traitement. Je ne vais pas y avoir accès, parce qu'en ce moment les techniciens de notre site travaillent sur les serveurs pour offrir un nouveau service à partir de cet après-midi. Tous les gens pourront demander le gravage de DVD à la demande sur le site de l'Ina. Jusqu'à aujourd'hui, c'était simplement en VOD, de téléchargement de fichiers. Cet usage est trop compliqué pour beaucoup de monde, car il faut avoir une maniabilité technique assez importante pour pouvoir télécharger, avoir les clés DRM et pouvoir les regarder. À partir de cet après-midi, nous proposerons la DVOD, un service de VOD à la demande. C'est pour cela que nos serveurs ne répondent pas – je m'en excuse.

Voici l'interface de notre site Europe des cultures qui est en ligne depuis le mois de juillet. L'intérêt de ce module très éditorialisé (360 vidéos de 27 pays européens, représentant toutes les disciplines culturelles ; accès par cartographie ou fresque chronologique) par rapport à ce que l'on a vu tout à l'heure, est que tout est bilingue. Tous les contenus, même les vidéos, existent en anglais et en français. Même si je ne comprends pas le français, je peux avoir accès au contenu. C'est un des premiers sites de ce type offrant un bilinguisme total ; ce n'est pas que l'interface d'accès, mais aussi les vidéos et les contenus.

L'autre grand avantage de ce site est l'accès granulaire au contenu. On n'est pas obligé d'arriver au site pour trouver son contenu. On peut avoir accès à ces contenus de manière disparate, par exemple par Google : si on a tapé « Nina Hagen », on tombe sur les vidéos de Nina HAGEN. L'accès est granulaire et il y a la possibilité d'exporter les vidéos et de les afficher ailleurs sur le Web, comme on fait sur Dailymotion ou YouTube, les intégrer sur d'autres sites.

Une autre manière d'offrir un usage sera cet exemple. Notre perspective est d'offrir des usages pragmatiques liés à ce qui se fait sur le Web avec ce que nous avons, des vidéos d'archives. On a

lancé un concours de création sur Dailymotion, qui est accessible partout. On a mis à disposition sur le Web une trentaine de vidéos de l'Ina sur Paris, couvrant une période de 100 ans, et nous avons fait un appel à la création. On a demandé aux internautes de s'approprier ces vidéos, de les télécharger, de créer leur propre vision de Paris, et après de les faire partager avec les autres. Je vous montre quelques exemples. C'est une page qui change tous les jours, on ne trouve jamais les mêmes choses. <http://www.dailymotion.com/group/ParisRemix> est une plate-forme vivante. Au lancement du projet, il y en avait peu et maintenant il y en a plein. Il y a des choses extrêmement créatives qui peuvent se faire de partout, qui ne sont pas géolocalisées.

(Diffusion d'une vidéo.)

Il est très intéressant de voir la diversité des propositions créatives des gens, de voir la manière complètement différente d'utiliser les mêmes images, et en même temps, de voir comment ce type d'usage est transculturel dans la mesure où ce qu'on voit là est une création sans mot, complètement visuelle, qui peut traverser des cultures différentes. Je vous invite à aller les découvrir. Aujourd'hui il y en a plus de 70, et de nombreuses sont très bien. En janvier, nous ferons une séance de présentation publique et de lauréats, etc. Il est très intéressant de voir ce type d'usage très concret avec des patrimoines audiovisuels, mais vous me direz que tout ce qui est en français reste en français.

Je voudrais vous montrer un autre site, pour lequel je n'ai pas du tout d'actions. C'est une initiative privée, dotsub.com. C'est une plate-forme de sous-titrage en ligne UGC (User Generated Content). Il s'agit d'un appel à sous-titrer des vidéos partagées par la communauté. Pour nous, c'est très important dans le monde des patrimoines et des expertises où, pendant longtemps, le savoir, la technique et la pratique étaient une affaire de professionnels. Avec la nouvelle technologie, vous pouvez voir les différents types pour chaque vidéo (*diffusion d'une vidéo*). Après cela dépend de la traduction de la communauté, les différentes contributions des internautes. Je vous montre cela, car je crois, encore une fois, que c'est une manière de découvrir de nouveaux usages qui peuvent enrichir notre travail, surtout en ce qui concerne un dialogue interculturel ou un réseau des usages européens des archives.

Avant de conclure, pour résumer sur les perspectives de ce que l'on fait, malgré les difficultés et les défis et « l'obscurité » des usages précis pour l'instant, notre conviction est qu'il faut continuer à investir, continuer à donner accès, même si certains usages ne sont pas clairs pour le moment. Cela va arriver. Il faut pouvoir accompagner ce développement d'usage et essayer. Même si l'on se trompe, ce n'est pas grave si l'on regarde dans la perspective. On pourrait faire un projet et dire que l'on s'est trompé. L'expérience de s'être trompé peut aider à faire évoluer. Il ne faut pas avoir peur d'essayer et de se lancer. Il existe des aides des institutions et de l'Union européenne (qui est très importante).

Boris TODOROVITCH

C'est là que l'on voit la richesse du patrimoine audiovisuel dans son ensemble. Pour certaines applications, les puristes du cinéma pourraient avoir froid dans le dos – j'imagine un appel à contribution pour coloriser *l'Aurore* ou ajouter des intertitres, par exemple. Vous aurez un prolongement très intéressant pour la partie cinématographique demain matin – nous avons un échange sur les usages avec Serge Bromberg à la pause café. Précisément sur vos trois formules « l'usage reste à prouver », « l'usage n'est pas très clair » et « les besoins intrinsèques du public pour les archives restent à définir », nous avons les mêmes questions pour le cinéma, et à la puissance 10 puisque nous avons des fonds qui ne sont intrinsèquement pas forcément aussi attractifs tant qu'ils ne sont pas décrits et que l'on n'a pas convaincu une population de rejoindre le monde de la cinéphilie.

C'est très intéressant de voir ces plates-formes, d'avoir une première vue d'Europeana – Mari Sol en parlait ce matin, et cela nous parle beaucoup plus – comme de voir le relais avec Vidéo Active. Je ne suis pas sûr que Vidéo Active ait trouvé également son public. Tout reste à faire en la matière.

Mari Sol PÉREZ GUEVARA

Deux commentaires : ce qu'Europeana va ajouter à Google. Hier, un article et les internautes commentaient que c'était encore quelque chose de vide, l'Union européenne qui dépense de l'argent. Je pense qu'Europeana enlève le monopole de Google. C'est très important. Si on a un seul moteur de recherche, Google, et si un jour quelqu'un décide d'enlever Mickey Mouse de l'histoire, il pourra l'enlever. On cherchera et Mickey Mouse n'apparaîtra plus. C'est très dangereux d'avoir un monopole culturel. Europeana nous donne la possibilité de ne pas avoir un monopole, mais d'avoir la liberté, la démocratie.

Deuxièmement, vous avez évoqué le multilinguisme comme un problème. En tant qu'Européens, c'est notre richesse et notre diversité. Aujourd'hui, il y a un commissaire pour le multilinguisme, et tous les États membres, tous les ministres de la Culture sont en train d'adopter des conclusions sur le multilinguisme. La recherche permettra des traductions automatiques. Cela doit être perfectionné. Dans quelques années, on pourra traduire de façon simultanée, en hongrois, et on pourra comprendre.

Roei AMIT

Je partage complètement les deux remarques. Dans la mesure où le multilinguisme est une source de richesse et un défi, j'espère que la technologie et la recherche trouveront les solutions qui pour l'instant n'existent pas. Le problème est l'investissement que coûte la traduction. Pour traduire le site de l'Ina, Europe des Cultures, il fallait investir beaucoup d'argent pour pouvoir le faire en bilingue. Je crois que demain il y aura une question sur la mémoire aux mains de Google : Google est-il le meilleur endroit pour avoir la mémoire du monde ? C'est une très bonne question. Je ne vais pas y répondre. Pour l'instant, Europeana ne se positionne pas comme une alternative à Google. C'est une autre logique de périmètre, comme AOL il y a 10 ans. C'est un référencement de bases de données. Qu'est-ce que cela va développer pour un moteur de recherche, etc. ? Nous ne le savons pas pour l'instant. Je partage cette analyse selon laquelle il doit y avoir plusieurs alternatives.

Boris TODOROVITCH

Europeana n'est pas un moteur de recherche qui se développe vers des contenus ; c'est parti directement de l'idée des contenus. Je pense que Mari Sol avait raison d'intervenir. C'est comme une alternative à la gestion des contenus par Google, pas sur la forme technologique de Google aujourd'hui, parce qu'on en est fort loin. On relaie la problématique émise par le précédent Président de la BnF en matière de lutte contre l'impérialisme « *Googleien* ». Jean-Noël JEANNENEY avait lancé ce débat. On est plus sur les contenus que sur la technologie pure.
